



RÈGLEMENTS

Prix annuels sur le circuit Or Chasse – Saut d’obstacles - Équitation

En collaboration avec l’ACSOQ

PRÉAMBULE

Cheval Québec procède à la compilation des points après chaque compétition en chasse, équitation et saut d'obstacles sur le circuit Or. Les participants admissibles ayant cumulé le plus grand nombre de points dans les différentes épreuves ou divisions se voient décerner les mentions de Champion et Vice-champion. Un prix personnalisé est remis à chacun des lauréats.

COMPILATION DES POINTS

1. Les barèmes de pointages utilisés pour les différentes catégories auxquelles Cheval Québec remet des prix sont identiques à ceux publiés dans les règlements de compétitions de Canada Équestre.
2. L'Association de chasse et saut d'obstacles du Québec (ACSOQ) remet des prix pour les différentes catégories qui ne sont pas prises en compte par le barème de pointage de Canada Équestre.
3. Un prix « *Champion* » de l'année peut être décerné lorsqu'un (1) participant admissible a cumulé des points, et ce, dans un minimum de trois (3) compétitions « OR » en chasse et en saut d'obstacles tenues au Québec au cours de l'année.
4. Un titre de « *Vice-champion* » de l'année peut être décerné lorsqu'un minimum de deux (2) participants admissibles ont cumulé des points, et ce, dans un minimum de deux (2) compétitions « OR » tenues au Québec au cours de l'année.

CRITÈRES

5. Pour cumuler des points lors des compétitions nationales tenues au Québec, le participant doit satisfaire les exigences suivantes au moment de prendre part à chaque compétition :

a) Le cavalier et propriétaire (ou locataire) doivent être :

- i. résidents canadiens;
- ii. membres en règle de Cheval Québec;
- iii. titulaires d'une licence sportive OR ou PLATINE de Canada Équestre.

b) Le cavalier d'âge adulte qui prend part aux épreuves réservées aux « Amateurs » ou aux « Juniors-Amateurs » doit détenir une licence « Amateur » de Canada Équestre.

Le cheval doit avoir :

6. une fiche d'identification de chevaux de Canada Équestre activée (G110.8, A402.1 et A412.3)

LAURÉATS

- 7.** Les lauréats dans les différentes catégories en chasse et saut d'obstacles sont les propriétaires (ou locataires) de chevaux admissibles selon le registre de Canada Équestre (ou de la FEI) en date du 1^{er} octobre de l'année en cours ayant cumulé le plus grand nombre de points suite aux compétitions tenues au Québec dans l'année.
- 8.** Les lauréats dans les différentes catégories en équitation et dans les épreuves médailles sont les cavaliers admissibles ayant cumulé le plus grand nombre de points suite aux compétitions tenues au Québec au cours de l'année. Les points obtenus par un cavalier avec différents chevaux sont comptabilisés au palmarès du cavalier.
- 9.** Les résultats de compétitions utilisés pour la compilation des points sont les résultats officiels transmis par chaque compétition en règle auprès de Canada Équestre organisée sur le territoire de la province. Seuls les résultats se conformant aux règles établies par Cheval Québec sont utilisés pour la compilation.
- 10.** Cheval Québec effectue la compilation des résultats pour chacune des catégories, divisions et épreuves officielles et les affiche sur son site Internet. Les participants pour qui les résultats font partie de cette compilation et qui satisfont aux exigences d'admissibilité seront les lauréats honorés par Cheval Québec.

LISTE DES ÉPREUVES POUR LESQUELLES DES PRIX SONT ATTRIBUÉS PAR CHEVAL QUÉBEC

Chasse « Petit poney »
Chasse « Moyen poney »
Chasse « Grand poney »
Chasse « Enfant/Adulte modifié » 2'9"
Chasse « Enfant »
Chasse « Adulte/Amateur »
Chasse « Junior/Amateur » 3'3"
Chasse « Junior »
Chasse « Propriétaire-amateur »
Chasse « Novice »
Chasse « Pré-débutant »
Chasse « Combiné »
Chasse « Haute-performance »
Équitation « Junior C »
Équitation « Junior B »
Équitation « Enfant-Adulte modifié 2'9" »
Équitation « Enfant »
Équitation « Adulte »
Médaille Aubert Brillant
Médaille François Ferland
Saut d'obstacles « Poney » 1 m
Saut d'obstacles « Junior-amateur » 0,90 m
Saut d'obstacles « Junior-amateur » 1 m
Saut d'obstacles « Junior-amateur » 1,10 m
Saut d'obstacles « Junior-amateur » 1,20 m
Saut d'obstacles « Junior-amateur » 1,30 m
Saut d'obstacles « Junior-amateur » 1,40 m
Saut d'obstacles « Ouvert » 1,15 m
Saut d'obstacles « Ouvert » 1,25 m
Saut d'obstacles « Ouvert » 1,35 m
Saut d'obstacles « Ouvert » 1,40-1,45 m
Saut d'obstacles « Jeunes chevaux 5 ans »
Saut d'obstacles « Jeunes chevaux 6 ans »
Saut d'obstacles « Jeunes chevaux 7 ans »

LISTE DES ÉPREUVES POUR LESQUELLES DES PRIX SONT ATTRIBUÉS PAR L'ACSOQ

Chasse « Enfant-adulte modifié » 2'3''
Chasse « Enfant-adulte modifié » 2'6''
Chasse « Enfant modifié » 2'
Chasse « Adulte modifié » 2'
Chasse « Junior 11 ans et moins » 2'
Équitation « Enfant modifié 2' »
Équitation « Adulte modifié 2' »
Équitation « Enfant-Adulte modifié 2'6'' »
Médaille ACSOQ « Poney »
Médaille ACSOQ « Enfant »
Médaille ACSOQ « Adulte »
Médaille ACSOQ « Junior »
Médaille « Enfant-Adulte modifié » 2'6''
Médaille « Enfant-Adulte modifié » 2'9''
Saut d'obstacles « Ouvert » 1,30 m